

BON DE SOUSCRIPTION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C2 LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
PS>250kVA L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes sur la durée du contrat

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	72 €/an/PDL
Pointe	330,00 €/MWh
HPH	250,00 €/MWh
HCH	190,00 €/MWh
HPE	130,00 €/MWh
HCE	115,00 €/MWh

	Capacités
Pointe	5,00 €/MWh
HPH	5,00 €/MWh
HCH	5,00 €/MWh
HPE	0,00 €/MWh
HCE	0,00 €/MWh

Référence Acheminement Electricité
73203V001

SOCIETE
CLAUSER

PS
250 kVA

CAR annuelle
365 573 kWh

Début de Fourniture

01/01/2024

Fin de Fourniture

31/12/2024

Contrat avec engagement sur cette période : 12 mois
du 1/1/2024 au 31/12/2024

CEE	0,00 €/MWh	Certificat d'Economie d'Energie
GO	inclus	Garantie d'Origine (Electricité verte)

Utilisation d'un groupe électrogène l'hiver > Tarification estivale

- ☒ Je confirme être exempté de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.		Prix moyen Electron 192,60 €/MWh
Pointe 250 kVA	23 194 kWh	6%	Capas 2,85 €/MWh
HPH 250 kVA	125 544 kWh	34%	CEE 0,00 €/MWh
HCH 250 kVA	59 756 kWh	16%	GO inclus
HPE 250 kVA	125 429 kWh	34%	Prix moyen hors turpe et taxes 195,46 €/MWh
HCE 250 kVA	31 650 kWh	9%	(seuls les tarifs par poste horaire font foi)
	365 573 kWh		

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le 06/04/2023

Tampon + Signature du Client
+ "Bon pour Accord"

ETS H. CLAUSER
Siège social : 202 rue G. Clémenceau
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél : 04 79 64 08 99 - Fax : 04 79 64 34 27
Email : bureau-saintjean@clausser-group.com
SIRET : 076 420 546 00012 - Code APE 4321 A

Signature

Mme BRUN Marie
Président

Merci de fournir : KBIS + RIB + Facture récente



CONTRAT
CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
☒ Changement de Fournisseur
☐ Compteur de chantier

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Coordonnées

Raison sociale : CLAUSER
Nom de l'entreprise :
Forme juridique :
SIRET : 07642054600020
Code NAF / APE : 4321A

Civilité :
Nom : BRUN
Prénom : Marie

Adresse : 202 Rue Georges Clemenceau
Code postal : 73302
Ville : ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX
Complément d'adresse :

Téléphone Fixe :
Portable : 04 79 83 05 91
E-mail : saintjean@clausier-group.com

Point de livraison

Adresse : ZONE INDUSTRIELLE
Code postal : 73300
Ville : LA TOUR EN MAURIENNE

Réf. Acheminement Electricité : 73203V001
14 chiffres indiqués sur votre facture ou votre compteur

Option tarifaire : ☒ Courte Utilisation
☐ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : 01/01/2024

Date de fin de fourniture : 31/12/2024

Relevé de compteur :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE

Puissance souscrite kVA :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
250	250	250	250	250

Part Fourniture (hors toutes taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
6	259,00 €/MWh	190,00 €/MWh	130,00 €/MWh	88,00 €/MWh	330,00 €/MWh

Surcoût CSE					
Part Capacités (€/MWh)					
€/MWh	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
0	5,00 €/MWh	5,00 €/MWh	0,00 €/MWh	0,00 €/MWh	5,00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du 01/01/2024
valables jusqu'au 31/12/2024

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoute une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la synthèse ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir mes factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

Saint-Jean, le 01/01/2024

SMART-ELECTRICITE
Le Titulaire, 60 chemin Pige de l'Arvan
73300 MAURIENNE Cedex
Euros, 4000000000, 1000 euros
BIC : CLAUFR33XXX
TVA : 0000000000, FR13 847 838 033

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répétitif entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat :

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : CLAUSER
Adresse : 202 Rue Georges Clemenceau
Code Postal : 73302

Ville : ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

BIC - Code international d'identification de votre banque

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier : LLUM
22 Route du Col de Sous
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
Identifiant Créancier SEPA : FR07ZZ87C3F0

Lieu, date et signature : St Jean de Maurienne
01/01/2024

ETS H. CLAUSER

Siège social : 202 rue G. Clémenceau
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél : 04 79 64 08 99 - Fax : 04 79 64 34 27
Email : bureau-saintjean@clausier-group.com
SIRET : 076 429 546 00012 - Code APE 4321 A



CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Entre :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

Et :

CLAUSER
dont le siège social est situé
202 Rue Georges Clemenceau
73302 ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX
immatriculée au RCS de
sous le numéro de 076420546

Ci-après désigné par l'Adhèrent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhèrent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du L'Adhèrent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.

En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/1/2024 au 31/12/2024.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce der

Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :

75 €/MWh x Consommation Annuelle de Référence (MWh) x Durée restante du contrat (en année)

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM		
Abonnement Electricité	72 €/an		
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)		Prix électron	Prix capacités
	Heures Pleines Hiver	250,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	190,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	130,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	115,00 €/MWh	0,00 €/MWh
	Pointe	330,00 €/MWh	5,00 €/MWh
	Prix moyen	195,46 €/MWh	

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh.

Arenh : Accès Régulé à l'électricité Nucléaire Historique

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhèrent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par prélèvement. Dans ce cas, l'Adhèrent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le ... / ... / ... , en deux exemplaires,

Pour LLUM

David GENER

Président

Pour l'adhèrent CLAUSER

Mme BRUN Marie

CLAUSER

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE